Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Une commune, un Dden…
Pour une école de la république,
laïque et gratuite.

AMF 03
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE L'ALLIER

DDEN 03
DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AMR03
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE L'ALLIER

Janv-avril 2025

Sommaire

L'organisation des Dden

La Fédération Nationale
L'Union Départementale
La Délégation

Qu'est ce qu'un Dden ?

Une fonction ancienne
Une fonction officielle
Un citoyen engagé
Un bénévole, partenaire de l'école publique
Indépendant et opérationnel
Les incompatibilités

Rôle et missions du Dden .

La visite d'école
Le Conseil d'école
La promotion d'actions éducatives
La médiation
La défense de la Laïcité
La réserve citoyenne

Janv-avril 2025

L'organisation des Délégués départementaux De l'Education Nationale

La Fédération Nationale

La Délégation

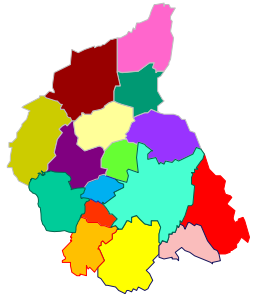

La Dden

Le Dden

L'Union Départementale

Janv-avril 2025

La Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Un Président : Eddy Khaldi

Enseignant, a publié de nombreux articles sur la laïcité et l'enseignement, sujets sur lesquels il travaille depuis vingt-cinq ans.

124 Rue La Fayette
75010 Paris

01 47 70 09 59
federation@dden-fed.org

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Association reconnue d'utilité publique - Association éducative complémentaire de l'Enseignement public
Association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire - Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale

La Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale

La Fédération des DDEN, créée en 1906, regroupe les Unions départementales.

Le but essentiel qui lui est assigné est de resserrer les liens d'estime et de fraternité entre les DDEN mais aussi de leur permettre de remplir efficacement le rôle social qui leur est attribué par la loi.

Elle a pour objet d'animer et de coordonner l'action militante des Unions départementales, de les informer, de les représenter au plan national et de défendre la laïcité à tous niveaux.

Elle est administrée par un Conseil fédéral élu par le Congrès annuel national.

L'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale De l'Allier

Un Président : Michel Dupont

Enseignant, Directeur d'école à la retraite. Militant associatif, Président de l'observatoire de la laïcité de l'Allier.

03.dden-fed.org

Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier

UDDEN 03
Michel DUPONT
06 83 32 34 71
jacmic.dupont@orange.fr

UDDEN 03
Thierry DUMONT
07 62 59 68 25
dumonthierry@orange.fr

L'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale De l'Allier

L'Union départementale des DDEN est une association de type loi 1901.

Elle organise l'Assemblée Générale, les rencontres de délégations, participe au Congrès national et aux «réunions régionales ».

L'Union travaille et échange avec la Fédération. Elle communique avec le Conseil Départemental, les IEN, ESPE, préfet, députés, sénateurs, l'Association des Maires de France et également avec les associations amies, partenaires et syndicats d'enseignants

IEN : Inspecteur de l'Education Nationale
ESPE : Ecole Supérieur du Professorat et de l'Education

Janv-avril 2025

Les Délégations des Délégués Départementaux de l'Education Nationale De l'Allier

Janv-avril 2025

DELEGATION	PRESIDENT (TE)
GANNAT/BELLENAVES /EBREUIL/CHANTELLE	*M. VERT Philippe*
VICHY/CUSSET/BELLERIVE SUR ALLIER	*M. BRIZOT Jean-Louis*
BOURBON L'ARCHAMBAULT	Mme BOBIER Yvette
CERILLY	*M.*
CHEVAGNES/MOULINS/YZEURE	*M. LIMOGES Dominique*
COMMENTRY / MARCILLAT EN COMBRAILLES	*M. MIGEON Thierry*
COSNE D'ALLIER / VALLON EN SULLY	*M. CAZEAUD François*
JALIGNY s BESBRE/DOMPIERRE s BESBRE/LE DONJON	*M.BELLANGER Gérard*
LAPALISSE / LE MAYET DE MONTAGNE	*M. PAUPERT Guy*
LURCY - LEVIS	*M. GONDOUX Dominique*
HURIEL / MONTLUCON	*M. FOLTIER Philippe*
MONTMARAULT	*M . CONFESSON Bruno*
SAINT-POURCAIN SUR SIOULE	*M. DUMONT Thierry*
TRONGET / LE MONTET	*M.*
VARENNES s ALLIER / St-GERMAIN DES FOSSES	*M. GOUILLOUX Bernard*

Les Délégations des Délégués Départementaux de l'Education Nationale De l'Allier

Les 15 Délégations des DDEN de l'Allier sont des subdivisions de l'Union Départementale

Elles fonctionnent sur le modèle d'une association loi 1901, mais n'ont pas de statuts propres et sont donc placées sous la responsabilité de l'Union Départementale.

Les Délégations des DDEN sont en charge des écoles d'un territoire cohérent géographiquement et animent et coordonnent les actions des DDEN qui leur sont affectés.

Les Délégations sont les relais de l'Union Départementale auprès des Interlocuteurs institutionnels locaux.

Janv-avril 2025

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

- ***Une fonction ancienne (créée en 1833).***

Le premier texte fondateur de la mission de DDEN est inscrit dans ***la loi GOBLET de 1886*** *qui organise l'enseignement primaire public.*

En Janvier ***1986, la fonction a un siècle****, et un nouveau décret actualise le statut.*

Il étend la fonction à toutes les questions relatives à l'environnement scolaire.

Le décret de 1986 et la loi GOBLET de 1886 se sont fondus dans le code de l'éducation en 2000.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

- ***Une fonction officielle.***

Nommé ***officiellement*** *par le DASEN,* ***après avis du CDEN****, qui se déroule sous la présidence du Préfet.*
Nantis de sa fonction officielle ***le DDEN veille aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.***
Le DDEN est ***membre de droit du conseil d'école*** *et est représenté au CDEN.*

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

- ***Le DDEN est un citoyen engagé.***

Être DDEN est un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont ***la citoyenneté et la liberté de conscience.***

Le ***DDEN*** *est une personne ressource de l'école, il est garant des valeurs républicaines, son action ne prend tout son sens qu'en référence aux principes qui ont fondé l'école publique :* ***l'égalité, la gratuité, la laïcité***

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

- ***Bénévole, partenaire de l'école publique.***

L'article L241-4 5° confie au délégué une mission d'inspection des écoles.

Le DDEN connait l'histoire de son école. Son indépendance lui permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Il exerce une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition.

Le DDEN est un véritable partenaire de l'école publique qui s'associe à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : ***L'intérêt des élèves***

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

- ***Indépendant et opérationnel.***

L'histoire des DDEN est donc liée à celle de l'école publique. Nous sommes à ***la charnière*** *entre l'école, la commune et les parents d'élèves,* ***notre fonction est parallèle et complémentaire*** *entre les différentes composantes du conseil d'école. Le caractère officiel de la fonction confère aux DDEN un* ***poste opérationnel et non pas seulement consultatif.***

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *Incompatibilités.*

- *Lorsque les DDEN exercent un mandat municipal,* ***ils ne peuvent intervenir sur le territoire de leur commune.*** *Cependant, ils peuvent exercer sur une autre commune.*
- *Les instituteurs ou professeurs des écoles* ***en activité*** *ne peuvent être DDEN.*
- *Nul ne peut être DDEN* ***dans l'école où il est parent d'élève****.Cependant, il peut exercer dans une autre école.*

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

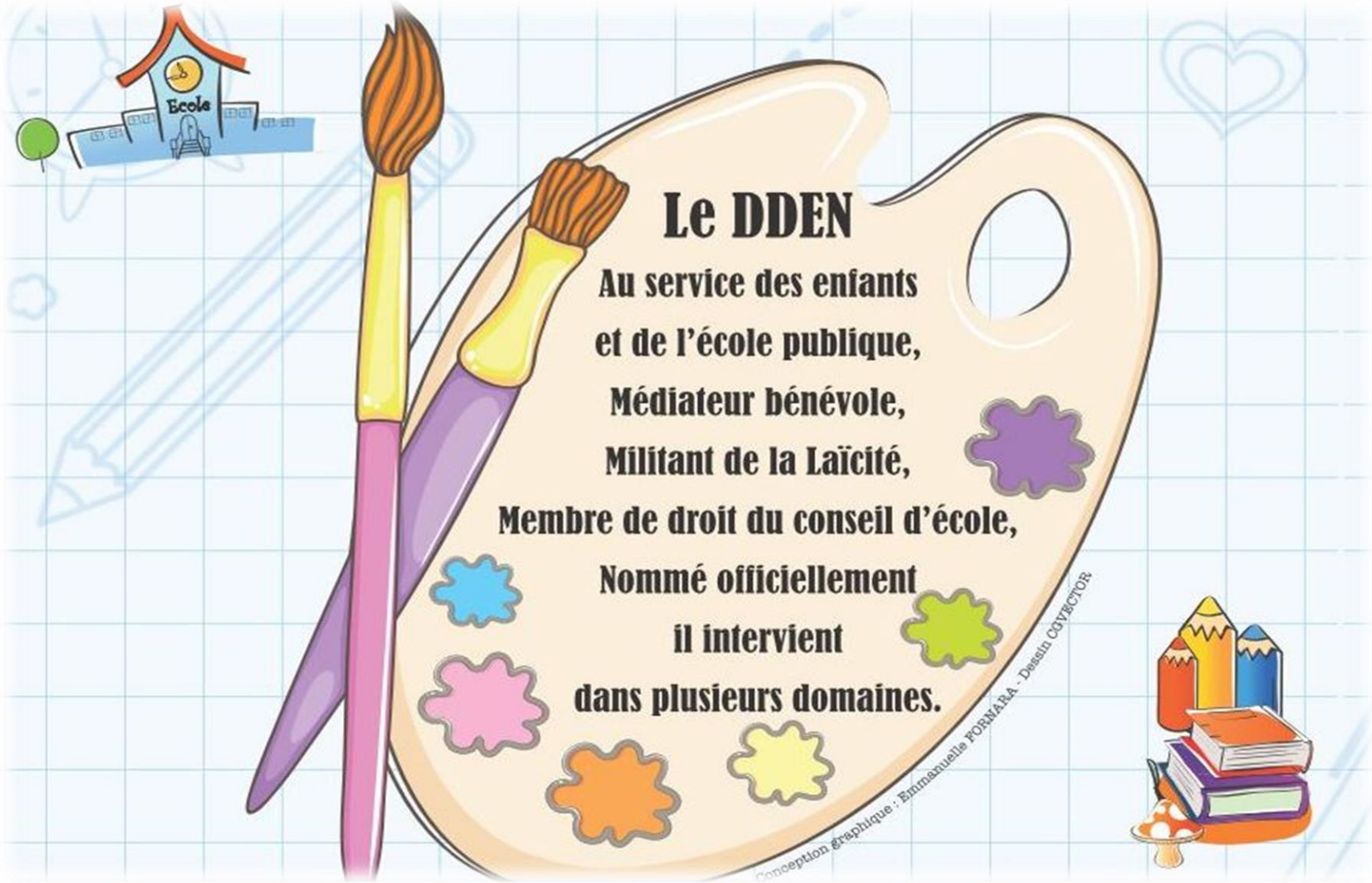

Janv-avril 2025

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

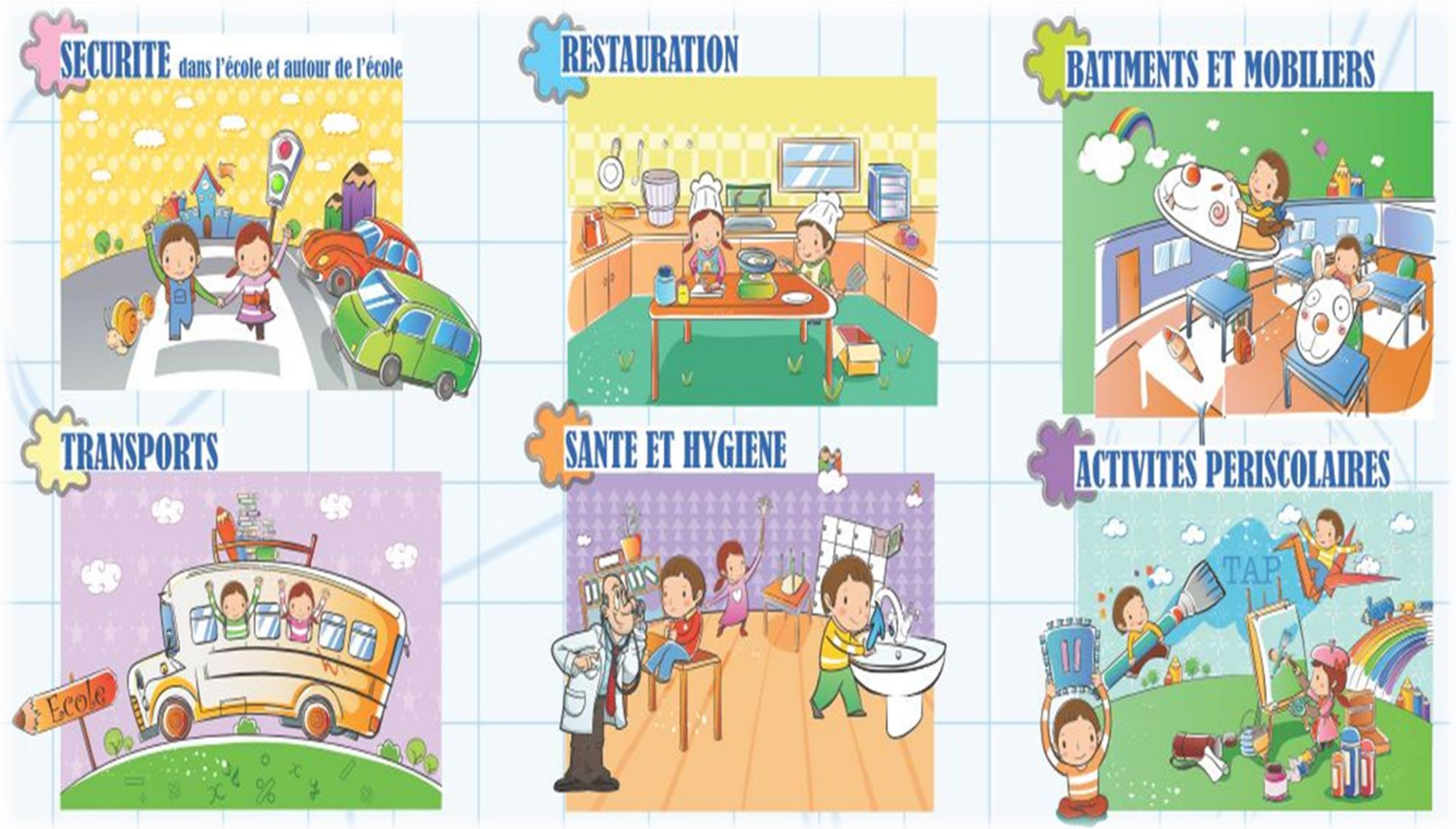

Janv-avril 2025

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La visite d'école.*

La visite d'école est l'une des missions les plus importantes du DDEN, confirmée par l'article D241-34 du Code de l'Education

Dans les écoles publiques, la visite des délégués départementaux de l'Éducation nationale porte notamment sur ***l'état des locaux, la sécurité, le chauffage et l'éclairage, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement, sur l'hygiène, la fréquentation scolaire.***

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La visite d'école.*

La fonction des délégués s'étend à tout ce qui touche à la vie scolaire, pour **faciliter les relations entre l'école, la municipalité et la communauté éducative**.
Le DDEN ne formule **pas d'appréciation sur les méthodes ni sur l'organisation pédagogique de l'école.** Les exercices de la classe peuvent continuer en sa présence. Les travaux des élèves peuvent lui être présentés. »
La visite est de la responsabilité du DDEN affecté à l'école et se déroule régulièrement une fois par an.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

- ***La visite d'école.***

Le rapport de visite d'école est transmis :

- ***au Maire***
- *au Directeur de l'école*
- *à l'Inspecteur de l'Education Nationale*
- *au Président de la délégation*

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *Le Conseil d'école.*

Le conseil d'école ***établit et vote le règlement intérieur*** de l'école.
Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.
Projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.
Le DDEN est membre de droit du Conseil d'école, il a le devoir d'y assister et de participer au(x) vote(s).

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *Le Conseil d'école.*

Les visites d'école régulières du DDEN doivent lui permettre de ***bien connaître les problèmes*** qui se posent dans son école.
Ainsi, ses interventions au cours de la réunion du conseil d'école ***apparaîtront mieux fondées.***
Nanti d'une mission officielle, sans pour autant être soumis au statut de fonctionnaire, en raison de son caractère bénévole le DDEN a un rôle opérationnel.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *Le Conseil d'école.*

Le DDEN peut donc par des contacts auprès de l'administration ou des élus, ***favoriser l'aboutissement*** des vœux émis par le conseil d'école avec le souci de ***l'intérêt prioritaire des élèves***.
Sa démarche est donc à la fois ***participative et complémentaire.***
Son indépendance peut, le cas échéant, lui permettre de jouer un rôle de médiation et de conciliation entre les diverses composantes du conseil d'école.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La promotion d'actions éducatives*

Projet éducatif d'apprentissage au jardinage, au fleurissement et à la citoyenneté, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, ***l'opération « Ecoles Fleuries »*** vise à permettre aux élèves :

D'**agir** sur leur cadre de vie et de l'améliorer ; d'**observer**, grandeur nature, les saisons et la végétation pour **comprendre et respecter** l'environnement ; d'**aborder les apprentissages** et les compétences en situation réelle ; de **partager, respecter le travail** de chacun à travers un projet commun.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La promotion d'actions éducatives*

l'École publique laïque assume la mission fondamentale d'instruire et d'éduquer les jeunes citoyens appelés à devenir maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation.

Le concours Samuel PATY : se construire citoyen met en lumière la volonté des enseignants et de leurs élèves des trois premiers cycles à **bâtir et conduire un projet citoyen collectif**. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans le **programme d'enseignement moral et civique** ainsi que dans de nombreux projets d'école.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La médiation*

Le DDEN écoute et agit en dehors de toutes passions.
Il ne doit pas, dans l'accomplissement de sa mission, ***manifester ses convictions politiques, syndicales ou religieuses.***
Son indépendance lui permet de jouer un rôle de médiation et de coordination dont le seul objectif est ***l'intérêt des enfants.***
Ni juge, ni arbitre le DDEN n'a pas à déterminer la culpabilité ou l'innocence, mais doit simplement ***aider les médiés à arriver à une solution équilibrée.***

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La Défense de la laïcité*

La laïcité, est une exigence et un objectif majeur pour que les citoyennes et citoyens en devenir accèdent à leur ***liberté de conscience.***

L'école publique a la mission de promouvoir une conscience collective dans la République laïque ***dans le respect de ses autres principes fondateurs***. Elle est en ce sens génératrice du vivre ensemble pour forger l'unité nationale.

La laïcité appelle « la rencontre des convictions, en évitant l'affrontement des certitudes » : ***aucun projet, aucune réforme ne bâtiront l'école publique sans le respect de la laïcité et de son principe.***

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

❑ *La Réserve citoyenne*

La Fédération des DDEN est ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Education nationale qui constitue une forme d'engagement bénévole au service de l'école de la République.
Cette Réserve permet aux citoyens, de ***transmettre les valeurs de la République*** en partageant leurs expériences.
En répondant à l'appel des équipes enseignantes, les réservistes participent à la concrétisation des activités éducatives en matière ***d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, à l'égalité entre filles et garçons.***

À l'occasion du renouvellement quadriennal de ses membres, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale proposent une nouvelle campagne d'adhésion intitulée « J'aime les DDEN ».

AMF 03
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE L'ALLIER

AMR03
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE L'ALLIER

Janv-avril 2025

Je deviens Délégué Départemental de l'Education Nationale

Comment s'articule la campagne ?

- la fédération propose aux médias nationaux et régionaux un certain nombre de ***communiqués de presse*** expliquant le rôle et les missions du DDEN.

- Au niveau départemental les présidents des Unions ***rencontrent les institutionnels*** et ***relaient les communiqués de presse*** de la fédération.

- Au niveau local, ***les DDEN rencontrent les élus de terrain*** pour appuyer la démarche de recrutement de nouveaux bénévoles.

Je deviens Délégué Départemental de l'Education Nationale

Placé à la ***charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves***, le DDEN peut aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles ***en jouant pleinement son rôle de médiateur.***
Ami de l'école publique, il s'inscrit pleinement dans le rôle ***d'interlocuteur privilégié de la communauté éducative locale.***

C'est la raison pour laquelle chaque commune est invitée à participer à l'action des DDEN en favorisant le recrutement de nouveaux bénévoles et en participant à la campagne nationale,

Je deviens Délégué départemental de l'Education Nationale.

Je deviens Délégué Départemental de l'Education Nationale

Comment participer à l'action des DDEN ?

Je veux un DDEN pour mon école

Dans ma ville ou dans mon village, il n'y a pas de DDEN. ***Aussi, je veux un DDEN pour mon école, alors…***

Je deviens DDEN

Fidèles à leurs convictions, déterminés et exigeants, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur car l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir ***Aujourd'hui, tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN.***

Je soutiens les DDEN

Après avoir pris connaissance du rôle, fonction et des missions des DDEN, ***j'apporte mon soutien à la Fédération des DDEN, en faisant un don.***

Janv-avril 2025

Une commune, une vision, un avenir
…Un Dden

Pour une école de la république, laïque et gratuite.

Contacts :

Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier

Président UDDEN 03
Michel DUPONT
06 83 32 34 71
jacmic.dupont@orange.fr

Vice-Président UDDEN 03
Thierry DUMONT
07 62 59 68 25
dumonthierry@orange.fr

Une commune, une vision, un avenir
…Un Dden

Pour une école de la république, laïque et gratuite.

AMF 03
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE L'ALLIER

DDEN 03
DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AMR03
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE L'ALLIER

Janv-avril 2025